



FEUILLE DE ROUTE POUR L'ENGAGEMENT DE L'UE AVEC LA SOCIÉTÉ CIVILE AU BENIN POUR LA PÉRIODE 2021-2023

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Statut : partiellement accessible

Date d'approbation : 25 juin 2021

Mise à jour d'une Feuille de Route existante : N

Partie de la Stratégie Conjointe : O

Approuvée par : DUE, Allemagne, Belgique, France, Pays Bas et Coopération Suisse

PARTIE I - ANALYSE SOMMAIRE DU CONTEXTE ET DE L'ENGAGEMENT (À CE JOUR) DE L'UE

A. L'ÉTAT DE LA SOCIÉTÉ CIVILE : MISE À JOUR SELON LES ÉVÉNEMENTS ET DÉVELOPPEMENTS RÉCENTS

1.1. ENVIRONNEMENT

Au Bénin, la société civile se caractérise par une grande hétérogénéité, un dynamisme important et un maillage territorial intense parfois difficile à appréhender. Elle est constituée d'un grand nombre d'organisations, formelles ou informelles : organisations professionnelles, syndicats, organisations communautaires de base, ONG, réseaux et de plateformes thématiques, géographiques, etc.

Les organisations de la société civile (OSC) se positionnent sur un large éventail d'enjeux¹. Elles s'affichent également comme de réelles opératrices de développement et constituent une force de mobilisation et de proposition. Elles interviennent toutefois dans un contexte marqué par une restriction progressive des libertés individuelles et de la démocratie.

1.1.1. Droits juridiques fondamentaux

La société civile agit dans un contexte de rétrécissement du champ des libertés publiques et du développement des tendances politiques autoritaires depuis 2016. En 2020, Civicus a classé le Bénin parmi les pays où l'espace civique est « obstrué » (niveau 3 sur une échelle de 5)² et sa position dans les classements internationaux sur la démocratie se dégrade depuis quelques années³.

¹ La mise à jour de la base de données du Centre de promotion de la société civile (CPSC) en 2020 fait état d'environ 3000 OSC formelles recensées sur l'ensemble du territoire

² <https://monitor.civicus.org/country/benin/>

³ Le score du pays sous l'indice EIU (Economist Intelligence Unit) classe le Bénin à la 17^{ème} position sur 44 en Afrique Sub-saharienne en 2020 contre une 14^{ème} position en 2019. Selon le dernier rapport annuel de Freedom House, le Bénin accuse un net recul de 14 points, avec un score tombé de 79 à 65 entre 2019 et 2020, ce qui lui vaut de disparaître des 10 premières démocraties d'Afrique et de perdre le label de « pays libre ».

Le droit de grève est désormais très limité pour les professionnels de la santé, les magistrats et les enseignants. Une nouvelle loi a été adoptée plafonnant la durée du droit de grève pour les autres agents du secteur public. **La liberté de la presse**, consacrée par la Constitution béninoise qui a créé la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC), a été mise à mal à différentes reprises avec la suspension de plusieurs organes de presse et des actions judiciaires menées à l'encontre de journalistes. Le Bénin est ainsi passé de la 23^{ème} place dans le classement de « Reporters sans frontières » en 2006 et premier en Afrique à la 113^{ème} place en 2020. La **liberté d'expression** s'est aussi dégradée, notamment sur les réseaux sociaux : de nombreux blogueurs et web-activistes ayant été arrêtés sur base du Code du numérique adopté en juin 2020 et poursuivis par la Cour de Répression des Infractions Économiques et du Terrorisme (CRIET) qui s'est vu attribuer une compétence de juridiction sur les délits d'opinion commis avec des moyens de communication électronique. Enfin, en avril 2020, le Bénin s'est retiré du Protocole de la Cour africaine des droits de l'Homme et des peuples (CADHP) permettant aux citoyens et à la société civile de saisir directement la Cour.

La **Commission béninoise des droits de l'Homme (CBDH)**, finalement installée en 2019, voit son action limitée par le sous-financement de l'Etat. Elle a déposé un rapport sur l'état des droits de l'Homme au Bénin en 2019 auprès de la Présidence de la République, qui présente plusieurs avancées mais également des reculs importants, notamment sur les droits civils et politiques.

De manière générale, **la liberté d'association, le droit de s'organiser et de s'affilier à un syndicat** semblent globalement préservés à ce jour. **La liberté religieuse** est également respectée au Bénin. Toutefois, les OSC qui mènent des activités sur des thématiques jugées sensibles, comme la défense des droits de l'Homme et le suivi de l'efficacité des politiques publiques, interviennent dans un climat plus anxiogène que par le passé.

1.1.2. Environnement législatif

Au plan national, il n'existe pas de **réglementation spécifique** relative à la société civile au Bénin mais plusieurs dispositions générales et éparées.⁴ La constitution béninoise garantit la liberté d'association qui est régie par la Loi du 1^{er} juillet 1901 relative au contrat d'association.

La **Charte de la société civile béninoise du 11 février 2009** constitue un cadre de référence en matière d'éthique et de déontologie pour le monde associatif au Bénin. A ce titre, elle en définit les valeurs et les principes, la mission sociale, la gouvernance et les conditions d'efficacité. En 2018, **des Etats généraux de la société civile béninoise** se sont tenus à Cotonou afin de débattre des préoccupations et priorités des OSC

4

- ❑ La Constitution béninoise du 11 décembre 1990 en ses articles 23, 25 et 31 garantit à toute personne vivant au Bénin : la liberté de pensée, de conscience, de religion, de culte, d'opinion, d'expression, d'association et de manifestation dans le respect de l'ordre public établi par les lois et règlements.
- ❑ La Loi du 1^{er} juillet 1901 relative au Contrat d'association; une loi française héritée de la colonisation qui régit les associations au Bénin.
- ❑ L'Ordonnance N°59/PR/MDRC du 28 décembre 1966 portant Statut général de la Coopération sur la création des coopératives au Bénin.
- ❑ Le Décret N° 99-436 du 13 septembre 1999 Le Décret N° 2006 – 132 du 29 mars 2006 portant sur les organisations syndicales et les critères de représentativité.
- ❑ Le Décret N° 2001-234 du 12 juillet 2001 fixant les conditions d'existence et les modalités de fonctionnement des Organisations Non Gouvernementales (ONG) et leurs organisations faïtières.
- ❑ La loi N°2015 -07 du 22 janvier 2015 portant code de l'information et de la communication en république du Bénin.
- ❑ La loi N°2017-20 du 13 juin 2017 portant code du numérique en république du Bénin.

et des mesures à mettre en œuvre pour accroître leur contribution au développement du pays. Au terme de ces travaux, la société civile a adopté un document de position intitulé « Consensus National des OSC béninoises- Consensus de Cotonou, 2018 ». Le champ des organisations de la société civile a été resserré autour de quatre composantes⁵ : associations, ONG, organisations professionnelles et syndicats. Les Etats généraux ont également recommandé l'appropriation des recommandations du Diagnostic institutionnel et de renforcement organisationnel (DIRO) de la Maison de la société civile (MDSC) réalisé en 2018, proposant notamment la mise en place de pools thématiques dans une optique de professionnalisation de la société civile. Ils ont également rappelé l'importance de l'alternance comme principe primordial de gouvernance interne des OSC. Le renforcement et la poursuite du processus de labellisation des organisations de la société civile mis en place par la MDSC comme approche d'autorégulation et la mise en place de mécanismes pertinents pour éviter l'instrumentalisation de la société civile par les acteurs politiques est également souhaité.

Enfin, le principe de l'élaboration d'une loi sur la liberté d'association en remplacement de la loi 1901 a été retenu en tenant compte des lignes directrices de l'Union africaine et des aspirations de la société civile. A ce titre, un avant-projet de loi sur la liberté associative au Bénin avait déjà été introduit par la législature précédente en 2013. Cependant, il était resté au stade de l'étude par la Cour Suprême et avait fait l'objet de critiques de la part de la société civile béninoise. Le processus a été relancé avec le soutien du programme RePaSOC en 2020. Le processus d'élaboration reste politiquement sensible, toujours avec le risque d'un contrôle étendu de l'exécutif sur les OSC. Une version préliminaire est au stade d'analyse par un groupe d'OSC. Ce processus fait l'objet d'un suivi rapproché de la part de la Délégation de l'Union européenne.

1.1.3. Soutien organisationnel et financier

Les OSC parviennent à capter des financements importants essentiellement par le biais des partenaires internationaux/ONG/fondations. Certaines composantes de la société civile reçoivent annuellement des subventions de la part de l'Etat (syndicats, médias) mais de manière générale, les financements de l'Etat destinés aux organisations de la société civile sont très limités. On observe par ailleurs une concentration de financements sur un petit groupe d'organisations, bien connues des Partenaires Techniques et Financiers (PTF). Pour le reste des OSC, c'est-à-dire la majeure partie d'entre elles, la mobilisation de ressources propres constitue la seule source de financements de leurs activités.

1.2 PARTICIPATION ET ROLES

1.2.1 Participation à la formulation des politiques publiques

- **Au niveau national**

Au Bénin, le principe de la participation citoyenne est énoncé dans l'article 13 de la Constitution qui stipule que « Tous les citoyens ont le droit de participer librement à la direction des affaires publiques de leur Pays ». Il se décline aussi au niveau local à travers la Loi portant organisation des Communes en République du Bénin⁶.

Malgré une certaine reconnaissance de la légitimité des OSC comme acteurs de développement, les relations entre les OSC, les communes et l'Etat manquent de synergie et évoluent dans un climat de

⁵ Au lieu de 7 initialement recensées : les médias, les confessions religieuses et la chefferie traditionnelle en ont été exclues mais non leurs regroupements associatifs.

⁶ Art. 2 : La Commune constitue le cadre institutionnel pour l'exercice de la démocratie à la base. Elle est l'expression de la décentralisation et le lieu privilégié de la participation des citoyens à la gestion des affaires publiques locales.

méfiance réciproque. L'implication de la société civile dans le suivi des politiques sectorielles se limite encore à des consultations ad-hoc et une sélection unilatérale des représentants de la société civile dans les mécanismes de participation ou de dialogue.

Les OSC sont la plupart du temps invitées aux rencontres dans un esprit protocolaire, les documents de travail étant envoyés souvent à la veille ou le jour de la rencontre. Par ailleurs, même si les OSC ont souvent de bonnes connaissances des problématiques, elles peinent à construire de larges coalitions pour influencer les politiques publiques et porter des plaidoyers. Celles qui interviennent dans ce domaine n'ont pas une forte emprise sur l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi des politiques publiques. Dans une consultation de la société civile organisée par la Délégation de l'Union européenne en janvier 2021, les OSC soulignent que les principaux obstacles au dialogue sont les difficultés d'accès à l'information, l'absence de volonté et d'engagement de l'Etat envers la société civile, la réticence au changement et le manque d'initiative de l'administration.

Une étude menée en décembre 2018 par le programme RePaSOC a répertorié 24 mécanismes de concertation (dont 3 centraux, portés par l'Assemblée nationale et le Gouvernement et 20 de nature sectorielle portés par des ministères) ainsi que 22 mécanismes de revues sectorielles.

Certains ministères s'illustrent par un dialogue plus structuré avec les organisations de la société civile, en particulier le ministère de l'agriculture. Des initiatives intéressantes sont également menées permettant de renforcer le dialogue entre la société civile et les directions techniques de certains ministères. Avec l'appui du programme RePaSOC, le consortium Changement Social Bénin/PASCIB/WANEP a effectué un travail de collecte de données auprès de bénéficiaires de services publics dans quatre domaines essentiels (santé, éducation, eau et énergie). Une collaboration intéressante s'est instaurée avec les directions techniques des ministères sectoriels concernés et quatre revues alternatives sectorielles ont été produites à l'issue de la collecte de données et de débats avec les autorités ministérielles. Ces expériences récentes démontrent également que le travail collaboratif est possible au sein de la société civile et peut être efficace. Enfin, on peut noter aussi l'appui apporté par SWB et Transparency International à la mise en œuvre du SNI dans le cadre du Contrat de Bonne Gouvernance et de Développement au Bénin (CBGD) financé par l'UE.

Les programmes PROFI et PASS Sourou financés par la coopération belge sur le Programme Indication de Coopération 2013-2018 (ENABEL) sont également deux programmes à travers lesquels des OSC ont pu assurer la veille citoyenne, renforcer leurs capacités et participer à la formulation des politiques publiques respectivement dans les secteurs de l'agriculture et de la santé. Dans son nouveau programme 2019-2023, via l'agence ENABEL la coopération belge dispose de plusieurs instruments pour impliquer directement la société civile béninoise dans les 4 piliers (agriculture, santé sexuelle et reproductive, appui au Port, appui à la Police Républicaine) et notamment les thématiques transversales genre, travail décent et environnement/climat.

La Coopération suisse à travers la phase 1 du Programme Redevabilité (2016-2019) a appuyé Social Watch Bénin (SWB) (faitière de 108 OSC) en vue d'amener les responsables publics et les acteurs de la société civile à appliquer les mesures de redevabilité et de lutte contre la corruption et pour que celles-ci améliorent les services socioéconomiques délivrés aux populations. Dans ce cadre, un cadre de concertation, de revues sectorielles et de réédition de compte par les gestionnaires des programmes d'investissement publics (PIP) aux citoyens bénéficiaires a été mise en place entre SWB et 05 ministères sectoriels (agriculture, eau, enseignement primaire, secondaire et supérieur).

Le dispositif institutionnel mis en place par la Direction Générale de la Coordination et du Suivi des-ODD (DGCS-ODD) avec l'appui du programme PDDC/GIZ pour la coordination et le suivi des Objectifs du développement durable (ODD) intègre les OSC tout d'une concertation avec la DGCS-ODD du ministère du plan. Toutefois, cette coordination démontre des capacités institutionnelles et opérationnelles relativement faibles, même si elle a réussi à produire un rapport parallèle au rapport pays de 2018 ainsi

qu'un rapport alternatif présentés aux éditions 2018 et 2020 du Forum politique de haut niveau pour le développement durable (FPHN).

Enfin, le CPSC (Centre de promotion de la société civile), entité institutionnelle placée sous tutelle du Ministère de la Justice et de la Législation (MJL) est peu visible et souffre d'un manque de capacités matérielles et techniques pour jouer son rôle de régulateur.

Depuis 2018, à l'issue d'un DIRO (Diagnostic institutionnel et de renforcement organisationnel), la MDSC a entamé une démarche de mise en place de pools thématiques⁷ au niveau communal, départemental et national dans une optique de professionnalisation et de structuration de la société civile. Ces pools thématiques sont des regroupements d'OSC travaillant sur des thématiques similaires et visent à devenir des espaces de réflexion, d'action commune et de plaidoyer avec les autorités au niveau local et national. Ils ont été établis en référence aux ODD, chaque pool thématique étant relié à un ou plusieurs ODD. La mise en place de ces pools thématiques suscite un intérêt mais se heurte à des réticences ou à des craintes de la part d'autres réseaux d'OSC ou de cadres de concertation géographiques existants craignant, notamment, une perte de poids de leurs propres espaces de dialogue. Une réflexion reste à mener par la MDSC sur l'efficacité, la légitimité et la pérennité de la démarche entamée ainsi que sur la concertation avec les autres espaces de dialogue existants, notamment au niveau local.

De véritables cadres formels de dialogue et de collaboration entre l'Etat et la société civile restent donc à renforcer sur la base de certaines dynamiques déjà efficaces afin de permettre aux OSC de participer effectivement à l'élaboration et au suivi des politiques publiques.

- **Au niveau local**

Au niveau local, le cadre institutionnel de la décentralisation au Bénin, bien qu'étant perfectible, dispose de plusieurs textes portant sur la redevabilité et crée un environnement propice à travers plusieurs dispositions réglementaires. Cependant, malgré l'existence de ce cadre légal, l'application des textes reste un défi pour la société civile.

Dans ce contexte, les PTF ont appuyé de manière substantielle le renforcement du dialogue entre les OSC et les autorités, en particulier au niveau local à travers les Cellules de Participation Citoyenne (CPC) composées d'OSC, véritables interlocutrices des autorités locales dans la veille citoyenne. Ces dernières ont été soutenues par le programme PARTICIP financé par les Pays Bas (62 communes sur 77) et la Coopération Suisse à travers le Programme Redevabilité (14 communes) auquel la Belgique a contribué en coopération déléguée, ainsi que par OSIWA (pour l'Atacora et la Donga) jusqu'en 2020, la mise en œuvre et l'accompagnement des CPC ayant été assurés par les réseaux SWB et Alcrer (Association de lutte contre le racisme, l'ethnocentrisme et le régionalisme). Ces deux organisations ont également été soutenues pour mener des actions en faveur de la lutte contre la corruption (avec financement UE et Pays Bas notamment).

De même, dans le cadre du RePaSOC, la GIZ, cofinancée par l'UE et la coopération allemande, a soutenu la participation citoyenne dans les 25 communes couvertes par le Programme d'appui à la décentralisation et au développement communal PDDC V (juillet 2017-septembre 2020). Ce programme a permis de renforcer les capacités des OSC locales, dans leur rôle de veille citoyenne à travers leur participation aux séances de reddition des comptes organisées par les communes, des actions de suivi des Plans Annuels d'Investissement ou des Plans de Développement Communaux, l'observation de la passation des marchés publics, l'évaluation de la mise en œuvre des recommandations des audits FADEC, ou la résolution de problématiques concrètes avec les autorités communales et autres acteurs impliqués. Des actions spécifiques pour renforcer la participation des jeunes à la veille citoyenne ont également été menées. Enfin,

⁷ La MDSC a mis en place 8 pools thématiques, chacun étant relié à un ou plusieurs ODD. Les informations relatives à ces pools sont disponibles au lien suivant : <https://www.mdsbenin.org/index.php/2020/08/20/les-pools-thematiques-de-la-societe-civile/>

un travail de valorisation et de reconnaissance de la pertinence des cadres intégrateurs, espaces de dialogue multisectoriels entre la commune, les OSC et d'autres acteurs comme le secteur privé, initiés notamment avec l'appui de la MDSC, a également été effectué auprès des autorités.

Par ailleurs, la Coopération suisse à travers la phase 1 du Programme Redevabilité, a soutenu la mise en place au niveau de la MdSC d'un Fonds de soutien aux Initiatives de redevabilité (FoSIR) portés par les OSC et les porteurs de cause. Ce fonds vise à appuyer des initiatives de redevabilité portés par les OSC en vue d'amener les citoyens à connaître et exercer leurs droits et devoirs en matière de redevabilité au travers des mécanismes mis en place aux niveaux local et national. Dans ce cadre, 49 projets ont été financés au profit de 45 OSC. En outre, le Programme a soutenu SWB en faveur d'un contrôle citoyen accru sur les ressources du FADEC afin d'assurer le respect des délais entre l'ordonnancement des ressources au niveau central et leur réception au niveau local, le suivi des marchés publics liés au FADEC ainsi que la mise en œuvre des recommandations de l'audit FADEC par les communes des départements de l'Alibori et du Borgou. Des efforts ont également été faits pour que les recommandations issues des processus de participation citoyenne soient intégrées au niveau local dans les planifications communales et que les priorités des jeunes, des femmes et des groupes marginalisés soient prises en compte par le budget communal.

Ainsi, le contrôle citoyen de l'action publique et la veille citoyenne connaissent des avancées et des progrès au Bénin. Toutefois, les besoins sont toujours importants et financés presque exclusivement par les PTFs, le dialogue fragile et peu structuré. Dans l'exécution de ce rôle par les organisations de la société civile, le principe d'indépendance doit prévaloir pour garantir leur crédibilité.

1.2.2 Transparence budgétaire

Le gouvernement s'est engagé à assainir le cadre macroéconomique du Bénin, notamment grâce à l'amélioration de la transparence budgétaire et à l'implication de la société civile dans le contrôle de l'action publique à travers le deuxième pilier du PAG 2016-2021, « Engager la transformation structurelle de l'économie ».

Des initiatives de transparence dans l'élaboration et le vote du projet de budget de l'Etat au niveau de la Direction générale du Budget (DGB) et de l'Assemblée nationale ont permis au Bénin, selon l'évaluation de l'International Budget Partnership⁸, de passer d'un niveau d'indice de transparence extrêmement bas de 1/100 en 2012 à un niveau nettement supérieur de 49/100 en 2019 (correspondant à la tranche de pays avec une information limitée disponible).

Dans ce sens, des initiatives intéressantes sont menées par la société civile avec l'appui de différents partenaires. Dans le cadre du programme RePaSoC, le consortium SWB et Rifonga a par exemple mené des débats sectoriels sur le suivi de l'exécution de dépenses budgétaires de plusieurs ministères clés ainsi que des actions de formation et d'échanges sur la budgétisation sensible au genre (incluant la production de notes budgétaires sectorielles sensibles au genre). L'évaluation du dispositif de transparence budgétaire démontre toutefois que les possibilités de participer à ce processus sont faibles au moment de la préparation et du contrôle du budget. Il faut enfin noter que l'élargissement des OSC participant au cycle budgétaire peut être opportun et permettrait de renforcer les actions de veille dans le domaine. Ceci est bien entendu conditionné à un renforcement des capacités des OSC afin de leur permettre de produire des contributions de qualité (analyse technique des produits du cycle budgétaire, rapports alternatifs réguliers, plaidoyers, etc.).

⁸ L'International budget partnership est une structure qui collabore avec les Organisations de la société civile pour promouvoir et améliorer la transparence budgétaire, la redevabilité et la participation.

1.2.3 Fourniture de services

1.2.3.1 Thématiques d'intervention des OSC

Comme l'illustrent les résultats de la consultation menée par la Délégation de l'Union européenne en janvier 2021, les OSC interviennent dans des domaines très diversifiés et souvent dans plusieurs domaines d'intervention de façon simultanée⁹ : emploi des jeunes et croissance durable, changement climatique et énergies renouvelables, lutte contre la corruption et participation citoyenne, gestion des conflits nouvelles technologies et digitalisation, droits et autonomisation des femmes, droits de l'Homme incluant la traite des êtres humains et la question des migrations. Elles sont également actives dans le secteur éducatif, le développement agricole et la sécurité alimentaire, la protection de l'enfance, l'eau et l'assainissement, la planification familiale, etc.

Elles constituent de potentielles alliées expérimentées pour les autorités et les partenaires impliqués dans l'appui au développement local. En effet, leur valeur ajoutée tient à leur capacité à mener des actions de proximité, à identifier des besoins pertinents des communautés et à leur connaissance pointue du milieu. Elles sont des acteurs de la participation populaire et citoyenne au niveau des communes. Elles interviennent en complétant ou en suppléant les interventions de l'Etat dans plusieurs domaines assurant ainsi certaines missions de service public (eau, santé, assainissement, pistes rurales, insertion professionnelle, etc.). Elles sont aussi génératrices d'emplois directs et indirects pour les jeunes et les femmes en soutenant leurs activités génératrices de revenus.

Outre les services publics essentiels, elles interviennent dans la défense des droits de l'Homme, notamment des femmes et des enfants et la promotion de la citoyenneté. Elles contribuent à l'amélioration des conditions des femmes, à leur émergence et à leur participation à la vie publique.

Par ailleurs, des OSC ont développé avec succès un savoir-faire en matière de vulgarisation des lois électorales, de formation des agents électoraux, d'observation du déroulement et d'organisation d'un système de décompte parallèle des voix, comme la plateforme électorale des OSC au Bénin.

Enfin, en zone rurale les organisations paysannes (OP) constituent une famille d'OSC importante et active dans le développement local. Elles constituent une force remarquable et reconnue par les pouvoirs publics. Dans la zone cotonnière par exemple, les OP ont beaucoup investi dans la santé, l'éducation, les pistes rurales, l'hydraulique, etc. En raison de leur pouvoir économique, elles sont très courtisées par les acteurs politiques à tous les niveaux, et elles demeurent à ce jour une force d'influence.

1.2.3.2 Défis rencontrés par les OSC dans les secteurs prioritaires d'intervention de l'UE

La consultation des OSC effectuée dans le cadre de la préparation de la Feuille de Route (sondage en ligne et consultations thématiques en présentiel avec des OSC)¹⁰ a permis d'effectuer un état des lieux des défis qu'elles rencontrent et de recenser leurs propositions d'actions pour l'UE dans les secteurs prioritaires d'intervention de l'UE au Bénin. Les questions de gouvernance et de sécurité sont traitées aux points 1.2 et 1.4. Voici quelques éléments saillants pour les secteurs suivants :

⁹ Les OSC ayant répondu au sondage mené par la DUE en janvier 2021 sont actives en moyenne dans 5 domaines d'intervention

¹⁰ Quatre consultations thématiques regroupant 35 OSC ont été organisées en avril 2021 par la DUE et les Etats membres

- **Emploi, formation professionnelle et secteur privé**

La société civile intervient en complémentarité de dispositifs privés et publics en proposant des formations et des dispositifs d'insertion pour les populations vulnérables. Les coalitions d'acteurs (société civile, secteur privé, Etat) peuvent jouer un rôle moteur pour améliorer l'insertion des plus vulnérables, à travers l'accompagnement professionnel, l'aide à l'installation, la formation professionnelle et la recherche de marchés. Enfin, l'entrepreneuriat social et solidaire est un secteur qui reste à développer mais qui pourrait permettre aux OSC de mener des actions en faveur de l'emploi des jeunes en dehors des secteurs publics et privés. La société civile est également très active dans la recherche et l'innovation, notamment dans le secteur du numérique.

- **Questions liées au genre**

Malgré l'élaboration d'une Politique Nationale de Promotion du Genre (PNPG) et la mise en place d'un cadre institutionnel favorisant son autonomisation, l'état préliminaire des lieux de la situation, en attendant l'évaluation de la PNPG, démontre qu'il existe encore de nombreux obstacles à l'atteinte des indicateurs d'égalité des sexes et à une véritable autonomisation des femmes tant dans la sphère privée que publique (politique et économique). Plusieurs OSC sont actives dans un ou plusieurs domaines liés à la protection des droits des femmes (violences faites aux femmes, place des femmes en politique, droits sexuels et reproductifs, etc.). Elles interviennent également dans le domaine de la formation professionnelle, de l'entrepreneuriat et de la transition écologique et digitale. Les organisations de femmes sont en demande de renforcement de leurs capacités (plaidoyer, organisation, etc.) et insistent sur la nécessité de renforcer le leadership des jeunes femmes. Elles soulignent également l'importance de soutenir les OSC à la base, notamment en milieu rural.

- **Lutte contre le changement climatique/énergie et agriculture durable**

Les OSC sont actives dans des domaines variés : protection de la biodiversité, agriculture durable, énergies renouvelables, gestion des déchets, éducation à l'environnement, etc. Elles mènent des actions innovantes mais à échelle réduite. Elles estiment que le dialogue avec l'Etat au niveau national est plutôt limité, l'accès à l'information est difficile et le dialogue sectoriel avec les OSC peu dynamique mais elles réussissent à établir des partenariats de bonne qualité avec les élus locaux. Enfin, elles sont impliquées dans le développement de méthodes énergétiques durables, peu coûteuses et accessibles aux populations. Elles se heurtent toutefois à des insuffisances en capacités techniques et à des financements conséquents, y compris de la part de l'Etat pour mener des actions d'envergure ayant un impact durable. Le partenariat avec le secteur privé est important, notamment dans le cadre de la mobilisation de ressources et de compétences techniques.

1.2.4 Prévention des conflits et consolidation de la paix

Depuis la Conférence des forces vives de la Nation de 1990, les OSC travaillent au Bénin pour une culture de la paix et d'apaisement des conflits. Elles s'expriment en faveur de la non-violence lors des épisodes électoraux, participent à l'éducation à la citoyenneté et apportent leur contribution à la gestion de certains conflits localisés. Des réseaux d'OSC régionales travaillent aussi dans une logique d'éducation pour la paix.

Dans un contexte d'insécurité croissante et de menace terroriste en provenance des pays du Sahel, la prévention des conflits et de l'extrémisme violent devient une préoccupation croissante dans certaines zones vulnérables du Bénin. Des OSC sont présentes dans ces zones et peuvent jouer un rôle de prévention. Toutefois, comme décrit dans le rapport sur les facteurs potentiels de radicalisation et d'extrémisme violent au nord du Bénin (financement UE, 2018), le paysage de la société civile est pluriel et éclaté dans cette

partie du pays. Les OSC se regroupent autour de deux catégories de structures : les ONG et associations confessionnelles et les organisations laïques. D'un côté, les OSC non confessionnelles (OP, ONG du domaine de l'offre de la gouvernance et de la délivrance de services publics de base par exemple) sont les plus structurées. De l'autre, les organisations confessionnelles sont constituées pour la plupart d'ONG œuvrant dans l'humanitaire (dons de vivres, organisation de consultations médicales foraines, assistance aux sinistrés des inondations et victimes de catastrophes naturelles) et dans la construction des mosquées et d'infrastructures sociocommunautaires (centres de santé, écoles, instituts, puits, forages, orphelinats, etc.). Elles mènent également des actions de prévention telles que l'organisation de prêches, de causeries éducatives (notamment auprès de groupes de femmes et de jeunes) et des actions de sensibilisation. Elles sont pour la plupart rattachées à des réseaux internationaux et connectés aux pays d'Afrique du Nord, du Moyen-Orient et des États du Golfe ou à d'autres pays d'Afrique tels que le Nigéria, l'Éthiopie ou le Ghana. Ces structures sont l'œuvre de *leaders* locaux ayant étudié dans ces pays et qui parviennent à mobiliser d'importantes sommes d'argent sous forme d'aides humanitaires ou de bourses d'études. Toutefois, ces sommes d'argent sont parfois utilisées à des fins personnelles et des suspicions de pratique de blanchiments de capitaux sont évoquées par certains observateurs¹¹. Ce sont les acteurs de la société civile les plus actifs dans le domaine de la prévention de la radicalisation mais aussi ceux qui sont paradoxalement susceptibles de l'alimenter.¹²

1.3 CAPACITÉS

Les OSC souffrent de grandes difficultés à faire vivre des espaces collectifs pour mettre en cohérence leurs interventions et renforcer leurs collaborations. **Les besoins en renforcement de capacités** (analyse prospective, accès et exploitation de l'information, de proposition, gouvernance interne, gestion financière, mobilisation de ressources, leadership) **restent importants**.

1.3.1 Gouvernance et capacité de mobilisation citoyenne

Les principales forces des OSC sont, entre autres, la densité et la richesse du tissu associatif béninois, la bonne connaissance des problèmes des populations, la capacité de certaines OSC à influencer les politiques et à participer à la mise en œuvre d'un bon nombre de programmes et projets gouvernementaux, communaux ou municipaux, et l'existence de plusieurs institutions d'appui aux OSC.

Toutefois, leur niveau de compétences techniques ou leurs capacités de gestion restent faibles. Dans la gestion de certaines OSC, des pratiques de mauvaise gouvernance sont nombreuses : absence d'alternance dans le choix des dirigeants, inexistence des organes fonctionnels, non tenue régulière des réunions statutaires, non-paiement régulier des cotisations, manque de transparence dans la gestion efficace et efficience de l'utilisation des ressources. Un bon nombre d'organisations ne respectent pas les textes qui régissent la vie associative. La qualité de la gouvernance dans les OSC est aussi tributaire des outils de gestion dont elles disposent. L'existence d'un logiciel comptable, d'un manuel de procédures, d'un journal de caisse, d'un journal de banque et d'un journal des opérations n'est pas encore d'application dans un grand nombre d'entre elles.

¹¹ L'Etat a mis en place la Cellule Nationale de Traitement des Informations Financières (CENTIF) pour lutter contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme. Celle-ci a réalisé une étude avec l'appui financier de la Banque Mondiale qui a révélé des circuits de blanchiment d'argent à travers ces réseaux (source : rapport PPREV-UE sur les risques et facteurs potentiels de radicalisation et d'extrémisme violent, 2018)

¹² La perfusion financière dans laquelle elles s'illustrent constitue un moyen d'attraction d'une jeunesse désœuvrée et désespérée, de développement du prosélytisme dont les jeunes sont les cibles privilégiées. Ceci pourrait contribuer à développer le fanatisme et l'intolérance puis conduire à la radicalisation (source : rapport PPREV-UE sur les risques et facteurs potentiels de radicalisation et d'extrémisme violent, 2018)

Le processus de labellisation mis en place par la MDSC avec l'appui du programme Redevabilité et du programme RePaSoC a permis de mettre en valeur les OSC qui respectent un minimum de standards de gouvernance et de gestion et pourraient servir d'exemple ou de mentors pour d'autres organisations, plus jeunes et moins structurées.

De manière générale, on constate un certain essoufflement de la société civile, dans sa capacité de mobilisation sur des grands enjeux, de renouvellement et d'ouverture à la jeunesse. La mobilisation citoyenne reste relativement limitée et des efforts importants restent à faire pour renforcer la citoyenneté à la base. Lors d'une consultation spécifique effectuée auprès des OSC actives dans le domaine de la gouvernance, les OSC ont relevé qu'un travail reste à faire pour faire en sorte que les citoyens s'approprient une cause et la défende, qu'ils comprennent le rôle et l'importance des porteurs de cause et de l'engagement associatif. Elles estiment qu'il serait important de renforcer les capacités et le financement des OSC à la base à formuler des exigences sociales (alimentation, eau, santé...) et à exiger le respect de ces droits sociaux de base.

1.3.2 Capacités de gestion, de dialogue et de mobilisation des ressources

Selon l'Indice Rapide de la Société Civile établi par CIVICUS et la MdSC en 2013, le déficit le plus important à combler au niveau des OSC béninoises est celui de la mobilisation des ressources financières auprès des partenaires techniques et financiers. La consultation menée en janvier 2021 par la Délégation de l'Union européenne confirme à nouveau qu'il s'agit d'une préoccupation essentielle des OSC. Elles expriment également un besoin de renforcement de leurs capacités dans les domaines suivants : la gestion et la mise en œuvre de projets, la définition de leurs priorités et la planification stratégique, la mobilisation des ressources propres, le renforcement du dialogue avec les autorités ainsi que la gestion des ressources humaines. Le souci d'accompagner des associations jeunes et dynamiques, innovantes, d'appuyer les petites organisations à la base qui interviennent localement et touchent plus facilement les populations cibles est également une forte préoccupation. Certaines OSC regrettent la situation de monopole ou de rente de situation dans laquelle se retrouvent certaines OSC au détriment du reste de la société civile.

La rareté des opportunités de financement et la forte dépendance aux financements extérieurs entraînent une compétition entre OSC. L'État apportant une contribution marginale aux ONG (exonérations douanières et fiscales, participation aux coûts directs de fonctionnement, constructions d'hôpitaux, d'écoles, l'attribution de terrains), beaucoup d'organisations sont en mode de survie permanente les conduisant à adopter des démarches opportunistes et un esprit de concurrence plutôt que de collaboration avec d'autres OSC.

1.3.3 Coordination et collaboration entre organisations de la société civile

Il existe de nombreuses organisations faîtières, réseaux ou plateformes d'OSC au Bénin. Les OSC ayant répondu à la consultation de la DUE en janvier 2021 soulignent que certaines de ces plateformes disposent de compétences et de capacités qui leur permettent de mobiliser des ressources humaines et financières adéquates. Elles soulignent toutefois que ces réseaux ne sont pas toujours représentatifs de la société civile, manquent de transparence dans leur gestion interne, mobilisent peu leurs membres, adoptent des fonctionnements bureaucratiques et ne diffusent pas l'information de façon large et transparente. Elles manquent également d'ouverture envers les organisations plus jeunes, nouvelles, peu connectées aux réseaux traditionnels et envers les OSC à la base.

De manière générale, elles connaissent une concurrence exacerbée entre elles mais aussi avec leurs propres membres, en particulier en raison de la rareté des ressources de financement. Beaucoup de ces organisations s'identifient fortement à un individu et fonctionnent principalement sur l'énergie de quelques membres engagés. Par conséquent, l'adhésion à un réseau n'offre pas réellement d'opportunité de

développement aux membres. Les pools thématiques mis en place par la MdSC ou les Cellules de participation citoyenne sont des exemples d'espaces de dialogue qui peuvent permettre de favoriser une meilleure représentativité des OSC et une meilleure circulation de l'information au sein de la société civile.

B. LEÇONS POUVANT ÊTRE TIRÉES DE L'ENGAGEMENT DE L'UE À CE JOUR

2.1 Principaux enseignements, défis et opportunités identifiés dans l'engagement de l'UE avec les OSC

2.1.1 Dialogue de l'UE avec la société civile

Depuis les années 2000 et notamment les accords de partenariat de Cotonou, l'UE accorde une place importante aux OSC. Ces récents engagements officiels, tels que la Communication de 2012¹³, le nouveau Consensus de l'UE sur le développement¹⁴ et l'engagement de l'UE dans la mise en œuvre de l'Agenda 2030 démontrent son attachement à la bonne gouvernance et à la défense d'une approche fondée sur les droits humains et la participation des acteurs de la société civile au processus démocratique et de développement économique et social.

Au Bénin, depuis 2006, plusieurs programmes d'envergure ont été mis en œuvre pour renforcer les capacités de la société civile afin qu'elle devienne un interlocuteur et une force de proposition :

- OSCAR financé sur le 10^{ème} FED pour un montant total de €2 millions) ayant permis de mettre en place en 2007 pour les OSC un Centre National de ressources (CRN) appelé plus tard, Maison de la Société Civile (MdSC).
- En 2009, le Programme Société Civile et Culture (PSCC) financé sur le 10^{ème} FED d'un montant de €14 millions avec une subvention de 2 millions affectés à la MdSC.
- En 2016, le programme RePaSOC (Renforcement et Participation de la Société Civile au Bénin) financé sur le 11^{ème} FED (2014-2020) pour un montant de €14 millions dont 2 millions financés par la GIZ. Le programme a accordé une subvention de €2,3 millions à la MDSC. Ce projet dont l'objectif principal est d'appuyer la participation des citoyen(ne)s à la conception, à la mise en œuvre et au suivi des politiques de développement. Il s'achève fin septembre 2021.
- En 2019, le programme Consolidation de la paix au Bénin à travers la prévention de l'extrémisme violent a été approuvé pour un montant total de €6 millions. Il sera mis en œuvre avec l'appui de la société civile dans 6 communes du Bénin situées dans des zones vulnérables au risque d'extrémisme violent et les actions porteront sur l'appui à des espaces de dialogue multi-acteurs, aux actions de promotion du dialogue avec un accent spécifique sur les radios communautaires et un appui visant l'insertion économique et sociale des populations vulnérables en particulier les jeunes.
- En 2019, suite à un appel à propositions lancé dans le cadre des lignes budgétaires UE OSC/AL et IEDDH, des subventions ont été accordées à 10 organisations de la société civile béninoise et internationale dans trois thématiques spécifiques : protection de l'enfance, emploi des jeunes et la question des droits sexuels et reproductifs pour un montant total de €3,9 millions.
- Enfin, dans le cadre du Contrat de bonne gouvernance et développement au Bénin 2016-2020, une action visant à soutenir la mise en œuvre du plan d'action SNI est mise en œuvre par l'ONG Transparency International et Social Watch pour un montant total de €0,87 millions.

¹³ <https://europa.eu/capacity4dev/public-governance-civilsociety/documents/ec-communication-2012-roots-democracy-and-sustainable-development-europes-engagement-civil>

¹⁴ https://www.consilium.europa.eu/media/24004/european-consensus-on-development-2-june-2017-clean_final.pdf

Un cadre important dans le dialogue avec la société civile est constitué par la MdSC qu'elle soutient financièrement depuis 2007. La MdSC fédère à l'heure actuelle environ 600 organisations. Elle est considérée comme un centre de ressources pour le renforcement des capacités des OSC et organise depuis 2018 la structuration des OSC en 8 pools thématiques.

De manière générale, le dialogue entre l'UE et la société civile est régulier au Bénin : les rencontres des Chefs de mission avec la société civile pour des échanges sur la situation politique (élections, droits de l'Homme, etc.), les échanges lors du suivi et de la mise en œuvre des activités du programme RePaSOC par exemple ou d'activités organisées par la DUE dans le cadre des journées mondiales thématiques (Quinzaine des violences faites aux femmes, Journée des droits de l'Homme, etc.). Ce dialogue s'intensifie notamment lors des périodes de programmation et d'élaboration des stratégies de l'UE au Bénin (Feuille de route, Stratégie droits de l'Homme, Plan d'action genre, etc.). Toutefois, ce dialogue est plutôt organisé de manière ad-hoc et mériterait d'être plus structuré dans le but d'engager un dialogue plus approfondi avec la société civile.

Le dialogue politique entre l'UE (EM et DUE) et le Gouvernement béninois s'est organisé jusqu'à présent en vertu de l'article 8 de l'Accord de Cotonou. Dans le cadre de ce dialogue, une attention particulière a été portée à l'espace et à la marge de manœuvre de la société civile, ainsi qu'aux questions prioritaires pour l'UE en matière de droits de l'Homme au Bénin, à savoir la protection des droits des enfants, les droits des femmes, les droits économiques et sociaux, la lutte contre la corruption et l'impunité, et l'accès à la justice ainsi que la question des conditions pénitenciaires. L'UE devra continuer à utiliser son levier politique pour appuyer la participation des OSC dans le dialogue avec l'Etat.

2.1.2 Etats membres, autres acteurs majeurs

Les quatre EM présents au Bénin (l'Allemagne, la Belgique, la France et les Pays-Bas) sont actifs dans le soutien direct à la société civile béninoise. La Suisse est un partenaire historique et de taille dans le soutien aux OSC béninoises et participe activement aux réunions de coordination.

L'Allemagne, à travers la GIZ et précisément le Programme « Appui à la Reforme des Finances publiques pour l'atteinte des ODD et le Renforcement de la Mobilisation des recettes de l'Etat » (ReFORME) soutient la participation citoyenne afin d'accroître la transparence et la redevabilité dans l'allocation des fonds publics. Les interventions sont prévues au niveau national pour renforcer les mécanismes de dialogue entre les ministères et la société civile, notamment dans l'exécution et le suivi du budget de l'Etat, un appui à la rubrique « participation du public » de l'IBO et au niveau communal (dans 19 communes partenaires) à travers l'appui à des mécanismes de participation, de redevabilité publique sur l'exécution du budget communal, l'implication des acteurs clés dans la planification et le suivi des investissements publics et le suivi des procédures de passation de marchés publics.

L'Allemagne, à travers la GIZ, appuie également les différents acteurs de la société civile à travers son appui sectoriel, notamment à travers le projet ProCIVA (Centres d'innovations vertes pour le secteur agro-alimentaire), en cofinancement avec la Suisse, le projet ProSOL (Protection/Réhabilitation des Sols pour améliorer la Sécurité Alimentaire) et le projet ProSAR (Projet Sécurité Alimentaire et renforcement de la Résilience) dans le cadre de l'Initiative Spéciale « Un seul Monde sans faim - SEWOH » et ainsi qu'à travers le projet RBT-WAP dans le domaine de la préservation de la biodiversité et la réduction de la pauvreté dans les environs des aires protégées. La Coopération allemande, à travers la GIZ, soutient également le réseau WANEP à travers une assistance technique, en particulier dans la planification, la mise en œuvre et le suivi-évaluation sensible au genre.

La GBE (Grüne Bürgerenergie für Africa, Energie verte pour les citoyens, en français) a également un Fonds pour les Petits Projets par des acteurs non lucratifs y compris les ONG pour soutenir des activités liées aux

énergies renouvelables. En plus, le Service Civil de la Paix (Ziviler Friedensdienst-ZFD) travaille au Bénin avec plusieurs ONG béninoises.

L'Allemagne finance aussi différents projets d'ONG allemandes qui travaillent toujours avec des ONG béninoises. Il s'agit des projets sociaux en faveur des populations vulnérables.

La Belgique appuie les OSC béninoises à travers ses programmes de coopération bilatérale directe (ENABEL) et indirecte (ONGs) et de coopération multilatérale. Au titre de sa coopération bilatérale directe, ENABEL apporte un appui à des OSC béninoises à travers des actions de renforcement de capacités d'organisations qui émanent de ces initiatives propres. Deux organisations sont très actives dans le secteur de la santé à travers le programme P@SRIS : le « **Forum Enoumaman** » qui intervient dans la lutte contre les violences basées sur le genre, la promotion de la santé sexuelle et reproductive et, **la Plateforme des Utilisateurs des Services de Santé (PNUSS)** qui travaille à l'organisation de la demande des soins de santé. Aussi, le programme P@SRIS octroie des subsides aux OSC partenaires pour la réalisation des actions d'IEC avec les bénéficiaires ciblés pour la SRAJ.

Dans le secteur de l'agriculture, le programme DEFIA travaille avec les organisations paysannes et les associations interprofessionnelles pour leur professionnalisation et intégration dans les pools thématiques mis en place par la MDSC, avec un accent particulier sur la thématique travail décent.

Au titre de la coopération bilatérale indirecte, qui est le principal mode de financement de la société civile, une vingtaine d'ONG belges sont actives dans le pays et appuient directement les OSC béninoises dans le cadre de leurs projets sectoriels (gouvernance, éducation, santé, eau-assainissement, agriculture, économie locale...) et sur les thématiques transversales du Genre, des droits humains, de la protection de l'environnement, de la digitalisation et du travail décent pour l'atteinte des ODD. Ces organisations belges, avec leurs partenaires béninois, travaillent en synergie et complémentarité dans un cadre stratégique commun et y organisent un dialogue stratégique régulier.

Les OSC belges appuient également le renforcement des capacités et la structuration des organisations syndicales.

La France soutient les OSC béninoises au travers de plusieurs dispositifs :

- ❑ Un fonds pour les Projets Innovants des Sociétés Civiles et des Coalitions d'Acteurs (PISCCA) pour la période 2021-2022, d'un montant de €0,6 million, destiné à l'amélioration des conditions de vie des filles et des femmes au Bénin. Ce projet cible la lutte contre les violences basées sur le genre, l'accès aux droits et à la santé sexuels et reproductifs et l'insertion socio-professionnelle des jeunes filles vulnérables.
- ❑ L'Agence Française de Développement (AFD) intervient à l'endroit des OSC à travers deux dispositifs :
 - Un appui aux initiatives des ONG françaises en lien avec des OSC béninoises dans les secteurs suivants : la santé, l'éducation, la formation professionnelle, l'agriculture, la gouvernance, le développement local et l'énergie, avec une enveloppe d'environ €5 million en 2021.
 - La Facilité d'innovation sectorielle pour les ONG (FISONG), dont le thème pour l'année 2021 porte sur la lutte contre les violences gynécologiques et obstétricales, pour une enveloppe totale de €2,5 millions.

Les Pays-Bas va prochainement appuyer une troisième phase de son Projet d'appui à la participation et à la veille citoyenne (PARTICIP) qui a pour objectif principal de faire du développement local un levier de développement économique des communes à travers le renforcement de la gouvernance (€1,8 millions).

Dans le cadre de son programme Omidelta dans le secteur de l'eau qui s'achève fin 2021, des OSC participent à la mobilisation sociale et à la mise en œuvre de projets subventionnés à travers le Fonds Acteurs Non Etatiques pour améliorer l'accès à l'eau potable et garantir la durabilité des services d'approvisionnement en Eau potable, Hygiène et Assainissement.

Dans le cadre du programme de terrain portant sur le thème Santé et Droits Sexuels et Reproductifs (SDSR), l'ambassade des Pays Bas soutient un consortium de trois ONGs (CARE Benin/Togo, ABMS et ABPF) qui travaille surtout avec des organisations de jeunes pour des activités Éducation sur la Santé Sexuelle, y inclus promouvoir l'accès aux services et produits pour garantir la santé sexuelle et reproductive. Dans ce cadre, des membres des groupe LGBTIQ sont aussi appuyés, pour qu'ils et elles puissent jouir de leurs droits sexuels.

Des OSC participent également au pilotage et au suivi de la mise en œuvre de la plupart des projets financés par les Pays-Bas dans le domaine de la sécurité alimentaire pour contribuer à leur efficacité.

Les Pays-Bas financent le projet régional BENKADI mis en œuvre par des OSC pour contribuer à l'efficacité des politiques publiques inclusives dans le domaine du changement climatique. Pour le cas du Bénin, ce projet est porté par la Plateforme des Acteurs de la Société Civile du Bénin (PASCiB) pour un montant de 3,8 millions d'euros de 2021 à 2025.

La Suisse a une forte tradition de soutien aux OSC locales, ainsi qu'aux médias à travers les radios communautaires. Dans le cadre de sa coopération bilatérale, un grand projet de redevabilité a commencé en 2016 et couvre la période 2016-2027, avec comme principale orientation, le renforcement de l'ancrage politique de la démocratie à travers le respect et l'expression de la citoyenneté à favoriser l'accès des populations à de meilleurs services socioéconomiques. Le Programme Redevabilité a entamé sa deuxième phase en 2020 (pour un montant total de 9,6 Millions de CHF) avec un nouvel opérateur GFA Consulting Group qui est en charge de la coordination, de la gestion fiduciaire du fonds de soutien aux initiatives de redevabilité et du renforcement des capacités des acteurs du programme et du suivi-évaluation. Les effets attendus sont les suivants :

- ❑ Les citoyens sont conscients de leurs droits et devoirs et exigent des services publics de qualité auprès des administrations centrales et locales
- ❑ Les autorités locales et nationales assument mieux leur responsabilité dans la délivrance de services publics de qualité
- ❑ La redevabilité sociale, financière et électorale a progressé à travers le renforcement des institutions de régulation et de contrôle
- ❑ Les partenaires de la DDC ont amélioré leur gouvernance interne et sont redevables vis-à-vis de leurs parties prenantes.

Le Programme permettra notamment d'apporter une contribution à la mise en œuvre des plans stratégiques de réseaux d'OSC (FeRCAB, PEOSC), à appuyer des faitières, réseaux et plateformes d'OSC ainsi que les associations de communes, des OSC et OCB à travers le Fonds de Soutien aux initiatives de redevabilité (FoSIR) mais également à cofinancer des projets innovants en matière de redevabilité, de capitalisation/recherche-action et financer des porteurs de cause.

2.1.3 Coordination des interventions

La coordination entre la Délégation et les Etats membres de l'UE est aisée au Bénin, que ce soit pour des contacts ad-hoc ou pour des réunions stratégiques. Le cadre de la coopération au développement et la synergie des actions repose sur une coordination entre chefs de coopération.

Les Ambassadeurs de l'Union européenne (Délégation et Etats membres) ont en outre, seul ou en groupe, eu des occasions régulières de soulever des questions prioritaires auprès des membres du Gouvernement

ou des autres institutions de la République lors de démarches, d'initiatives *d'outreach* ou d'autres rencontres comme les déjeuners des Chefs de mission. La célébration des journées internationales et européennes commémorant les droits de l'Homme et la démocratie, y compris sur les réseaux sociaux (Facebook, Twitter) permet aussi de montrer l'importance que l'UE et ses EM accordent à ces thématiques.

Un certain nombre d'initiatives de diplomatie publique ont aussi été menées de 2018 à 2020 par le groupe Droits de l'Homme de l'UE, qui réunit les représentants des Etats membres présents au Bénin comme l'organisation de la quinzaine des violences faites aux femmes (novembre/décembre 2020) avec la participation de WILDAF, réseau de défense des droits des femmes au Bénin ou lors de la journée des Droits de l'Homme.

Les responsables techniques de l'appui à la société civile se rencontrent régulièrement (DUE, Etats membres, Coopération Suisse, PNUD, USAID, etc.) dans le cadre d'un groupe informel technique sur la "redevabilité" mis en place en 2015 dans le cadre de la préparation de la stratégie Droits de l'Homme et la présente feuille de route. Ce groupe se réunit pour échanger des informations relatives aux questions de redevabilité, de la société civile afin d'assurer une meilleure cohérence des actions, harmoniser les visions, approfondir la coordination, réfléchir ensemble sur les complémentarités et les synergies possibles des actions de redevabilité et de la participation citoyenne notamment au niveau local et national.

2.1.4 Actions conjointes

Des échanges et une volonté affichée de synergie et de coordination sont observés entre les EM, la DUE et la Suisse pour mettre en place des actions conjointes ou coordonner leurs actions, y compris dans le cadre de la feuille de route actuelle. Certains EM comme l'Allemagne et la France ont collaboré dans le renforcement de la MdSC comme structure de soutien aux OSC. De 2017 à 2020, une collaboration a également été établie avec la GIZ dans le cadre du programme RePaSOC, la GIZ ayant bénéficié d'une subvention de €2 millions (comme co-financement d'une contribution propre à la même hauteur) pour mettre en œuvre la composante portant sur la participation citoyenne au niveau local. D'autres recherches de complémentarités avec les Etats membres seront explorées lors de l'instruction des programmes et projets de la future programmation.

2.2 Enseignements tirés du processus de mise en œuvre de la Feuille de Route

La Feuille de route 2018-2020 a fait l'objet d'un suivi avec l'appui de l'assistance technique du projet RePaSOC (Renforcement de la participation de la société civile au Bénin). Son contenu a été mis en ligne sur le site de la MdSC¹⁵ et des données ont été collectées régulièrement auprès des opérateurs de mise en œuvre des actions de l'UE, des Etats membres et de la Coopération Suisse afin d'assurer un suivi. Ces informations sont disponibles en ligne ainsi que dans les rapports de mise en œuvre des actions concernées. Le niveau d'atteinte des indicateurs de suivi de la feuille de route est également actualisé et présenté en ligne.

En 2021, plus de 98% des actions prévues dans la Feuille de route 2018-2020 ont été mises en œuvre. L'ensemble des partenaires impliqués ont couvert, par leurs actions, la totalité du territoire du Bénin. Des synergies ont été développées en particulier entre les opérateurs des projets soutenus par l'UE, la Coopération Suisse, les Pays-Bas, en raison de la nature des projets axés sur la gouvernance, la redevabilité et l'organisation de la société civile (pools thématiques, Cellules de participation citoyenne, etc.). La recherche de synergie demeure toutefois une difficulté sur le terrain, chaque acteur ayant ses contraintes

¹⁵ La présentation de la feuille de route et le suivi de sa mise en œuvre sont disponibles sur le site de la Maison de la société civile : http://feuillederoute.mdscbenin.org/front/a_propos

de temps et ses modalités de mise en œuvre propres. A ce stade, on peut effectuer les principaux constats suivants sur les priorités de la Feuille de route 2018-2020 :

- **Priorité 1 : une société civile plus organisée, informée, capable**

Un nombre important d'OSC a été formé ou accompagné pour acquérir des capacités d'analyse et de veille citoyenne au niveau local et national leur permettant de mener des activités concrètes de veille citoyenne. La mise en place de pools thématiques par la MDSC a permis de former et d'accompagner un nombre important d'OSC en vue du dialogue sectoriel avec les autorités locales ou nationales. Toutefois, ces démarches d'organisation de la société civile n'ont pas encore abouti à des effets suffisamment probants qui permettraient à la société civile d'agir de façon plus concertée et crédible.

- **Priorité 2 : La participation des OSC dans l'élaboration et le suivi des politiques publiques au niveau national et local, ainsi que la transparence dans les ressources publiques et la lutte contre la corruption sont encouragées**

Un grand nombre d'OSC a été formé et accompagné (plus de 1400) dans le domaine de la redevabilité et a participé au suivi citoyen et aux dialogues inter-acteurs au niveau des cadres de concertation locaux (CPC notamment). On peut citer par exemple le suivi des dépenses et des investissements publics (Plans annuels d'investissement des communes, suivi des Fonds FADEC, suivi des audiences de reddition des comptes dans les communes, etc.). Des initiatives de dialogue sectoriels ont également été développées par des consortia d'OSC qui ont permis d'amorcer une dynamique de concertation et de dialogue très positive avec certains ministères sectoriels et sur le suivi du budget, incluant la budgétisation sensible au genre.

Du point de vue de la lutte contre la corruption, les OSC ont mené des actions qui ont permis de porter un certain nombre de dossiers de malversation et de corruption devant la justice, en se portant elles-mêmes parties civiles devant la justice.

Plusieurs organisations de femmes (REFEC notamment) ont également bénéficié du soutien des partenaires de la Feuille de route pour renforcer la participation des femmes aux instances décisionnelles. Un nombre important de projets a permis de mettre en œuvre des actions visant l'amélioration de la condition socio-économique des femmes ou leur renforcement dans la conduite d'actions de plaidoyer et de dialogue.

Des outils pour mettre en valeur les bonnes pratiques ont été développés et diffusés largement.

- **Priorité 3 : La société civile contribue efficacement à l'amélioration de l'accès aux services sociaux de base et au développement économique local**

Les actions menées dans le cadre de cette priorité ont permis à un certain nombre de groupes vulnérables d'augmenter leur revenu et d'acquérir des savoirs faire ou à des jeunes entrepreneurs d'émerger. Les actions de veille citoyenne appuyées dans le cadre de ces initiatives ont permis, au niveau des communes, d'améliorer la qualité de l'offre des services sociaux de base via les CPC, les ACEP (eau potable) et les plateformes des utilisateurs des services de santé (PUSS).

Toutefois, une analyse plus approfondie reste à effectuer pour donner une appréciation qualitative et plus fine de l'impact des actions menées et leur durabilité. Pour cela, les évaluations finales des projets, en particulier l'évaluation finale du programme RePaSOC prévue pour fin 2021, devraient permettre de donner un éclairage plus précis sur les résultats obtenus et l'impact des actions réalisées.

La pandémie du COVID-19 a limité les opportunités de rencontres et d'échanges sur l'état d'avancement de la Feuille de route 2018-2020 entre l'UE, les Etats membres et la Coopération Suisse en 2020. Sa révision a permis de relancer la dynamique à travers l'organisation de rencontres d'échange et de consultations de la société civile. Un appui spécifique pour le suivi de la Feuille de route sera également envisagé dans la prochaine programmation conjointe pour appuyer la DUE dans l'animation du processus et maintenir un lien plus régulier avec les OSC dans le suivi et la mise en œuvre de cette dernière et plus largement des à la appuis société civile financés par l'UE au Bénin.

2.3 Participation de la société civile à la programmation conjointe et les interactions avec les Feuille de Route

La DUE a lancé un sondage en ligne en janvier 2021 auprès des OSC comme première étape visant à alimenter la préparation de sa programmation, l'élaboration de la Feuille de route UE, la préparation du CLIP et de la Stratégie droits de l'Homme de l'UE. Ce sondage a récolté les points de vue de 166 OSC au Bénin. Ce processus a été suivi par quatre rencontres de dialogue organisées sur les thématiques suivantes, en concertation avec les Etats membres et la Coopération Suisse : Gouvernance, Green deal, Emploi et formation professionnelle, Genre. Ces consultations ont réuni au total environ trente-cinq participants en présentiel qui se sont exprimés sur les défis et les enjeux auxquels ils sont confrontés dans le contexte béninois et sur le type d'accompagnement et d'appui souhaité de la part de l'UE. Les organisations invitées ont été retenues parmi les acteurs majeurs des thématiques choisies, notamment les chefs de file des pools thématiques de la MDSC. Outre les plateformes ou ONG expérimentées et structurées, des organisations portées par des jeunes ont également été invitées à ce dialogue.

Lors du processus de consultation, les OSC se sont exprimées sur leurs attentes vis-à-vis de la Feuille de route. Elles estiment que les priorités de la Feuille de route 2018-2020 sont toujours pertinentes mais devraient être revues pour avoir un impact plus fort dans un contexte de restrictions des libertés publiques. Elles ont proposé plusieurs pistes de réflexion pour la révision de la Feuille de Route, en particulier et de façon non exhaustive :

- **Améliorer la qualité du dialogue OSC/UE** : Créer des creusets d'échanges périodiques entre l'Union européenne et ses Etats membres avec la société civile, consolider les efforts d'intégration et la participation de la société civile dans les secteurs focaux de coopération de l'UE
- **Améliorer l'environnement d'intervention de la société civile béninoise** en l'aidant à préserver sa liberté d'expression.
- **Renforcer la participation des OSC dans l'élaboration et le suivi des politiques publiques** (y compris sur les questions de transparence dans la gestion des ressources publiques et la lutte contre la corruption), appuyer les OSC pour qu'elles obtiennent un meilleur accès à l'information détenue par les autorités publiques.
- **Appuyer les OSC à mobiliser des ressources** (internes, externes), à développer des outils pour mobiliser des ressources propres, alléger les conditions de participation aux appels à propositions, apporter un financement direct et adéquat aux OSC qui travaillent à la base.
- **Renforcer les capacités des OSC** : accompagner les efforts des OSC à renforcer leur indépendance, leur gouvernance interne et les appuyer dans leur rôle de contrôle citoyen, renforcer leurs capacités (analyse, formations en gestion de ressources humaines, renforcement des capacités des membres des OSC, conception de projets etc.), appuyer leur structuration, renforcer les capacités de pools thématiques, encourager le système de réseautage, appuyer les organisations à la base, etc.

Dans le cadre de l’instruction de la prochaine programmation, d’autres consultations pourront être organisées. Un profil de la société civile, dernière activité du programme RePaSOC qui devra permettre de dresser un panorama de la société civile au Bénin, de son évolution et des enjeux auxquels elle fait face sera réalisé dans le second semestre 2021, ce qui sera également l’occasion d’approfondir l’analyse des enjeux de la société civile au Bénin.

PARTIE II - STRATÉGIE ET PLAN D'ACTION DE L'UE POUR SON ENGAGEMENT AVEC LA SOCIÉTÉ CIVILE3

C. LA STRATÉGIE D'ENGAGEMENT EN FAVEUR DE LA SOCIÉTÉ CIVILE EN LIEN AVEC LES PRIORITÉS DE L'UE AU BENIN ET AVEC L'AGENDA 2030

OBJECTIFS DE L'ENGAGEMENT DE L'UE AVEC LA SOCIÉTÉ CIVILE	SECTEUR ET PRIORITÉ DE L'UE DANS LE PAYS AUXQUELS L'OBJECTIF EST LIÉ	ODD AUQUEL L'OBJECTIF EST LIÉ (AGENDA 2030)
Objectif général 1 : OG1 : La participation de la société civile à l'élaboration, à la mise en œuvre et au suivi des politiques publiques à l'échelle locale et nationale est effective y compris dans la lutte contre la corruption Objectifs spécifiques : OS1 : Les OSC contribuent activement au dialogue sur les politiques publiques (élaboration, suivi et mise en œuvre) et leurs recommandations sont reconnues et prises en considération OS2 : Les OSC sont impliquées dans le suivi de l'élaboration du budget et de son exécution (au niveau local et national) contribuant à la transparence budgétaire et à l'amélioration de l'accès à l'information des citoyens OS3 : Le renforcement du leadership, de la participation des femmes et de leurs organisations est renforcé afin d'assurer une meilleure prise en compte des préoccupations liées au genre dans les politiques publiques et le suivi budgétaire (à la fois au niveau local et national) OS4 : Des mécanismes citoyens d'alerte et de redevabilité, y compris dans la lutte contre la corruption sont opérationnels	- Promotion d'une économie verte et résiliente (énergie durable, agriculture durable et protection de l'environnement) - Capital humain et création d'emploi - Bonne gouvernance (incluant la protection sociale et le suivi des dépenses sociales) et paix et stabilité	ODD 16- Paix, justice et institutions efficaces ODD 5- Egalité entre les sexes

<u>Objectif général 2 :</u> OG2 : La société civile est renforcée dans ses capacités (gouvernance, plaidoyer, solidarité inter-associative) <u>Objectifs spécifiques :</u> OS1 : Les capacités d’alerte et d’action des OSC en faveur de la protection des libertés fondamentales (liberté d’association, d’expression etc.) sont renforcées OS2 : La maîtrise des outils numériques de communication et des enjeux liés à la digitalisation par les OSC est renforcée OS3 : Des stratégies innovantes de mobilisation/diversification des ressources des OSC sont développées par les organisations de la société civile OS4 : La gouvernance interne des OSC, la qualité de l’appui et de l’accompagnement de leurs membres par les réseaux et le soutien aux OCB sont améliorés	- Bonne gouvernance et paix et stabilité	ODD 16- Paix, justice et institutions efficaces ODD 5- Egalité entre les sexes
<u>Objectif général 3 :</u> OG 3 : La société civile est renforcée dans son rôle d’appui à l’insertion économique des populations vulnérables (jeunes et femmes) <u>Objectifs spécifiques :</u> OS1 : Les OSC développent des expériences pilotes innovantes, valorisées et soutenues par les acteurs publics et privés de l’emploi et de l’insertion professionnelle en faveur de l’insertion des jeunes, des femmes et des publics vulnérables en général OS2 : Les capacités de plaidoyer des OSC sont renforcées notamment pour la mise en place d’actions plus inclusives en direction de l’insertion économique des populations vulnérables (handicapées notamment) OS3 : Des expériences pilotes d’entrepreneuriat social et solidaire sont soutenues	- Capital humain et création d’emploi - Promotion d’une économie verte et résiliente (énergie durable, agriculture durable et protection de l’environnement)	ODD 8- Travail décent et croissance économique ODD 5- Egalité entre les sexes

Objectif général 4 : OG4 : Le dialogue entre l'UE et la société civile est dynamique et inclusif pour une prise en compte adéquate des aspirations et besoins de la population dans la coopération UE- Bénin Objectifs spécifiques : OS1 : Les appuis à la société civile sont intégrés aux priorités sectorielles de l'UE et permettent de renforcer leur participation à la mise en œuvre et au suivi des programmes financés par l'UE OS2 : Des échanges sont organisés à intervalle régulier sur les thématiques principales d'intervention de l'UE et de ses Etats membres intégrés dans le cadre du suivi de la Feuille de Route OS3 : L'UE et les Etats membres dialogue avec un spectre large d'acteurs de la société civile, en particulier des organisations porteuses de dynamiques nouvelles (organisations de jeunes, organisations féminines, etc.)	Ensemble des secteurs prioritaires d'intervention de l'UE et de ses Etats membres au Bénin	ODD 17- Partenariats pour la réalisation des objectifs
---	---	---

D. LE PLAN D'ACTION

OBJECTIFS DE L'ENGAGEMENT DE L'UE AVEC LA SOCIÉTÉ CIVILE	ACTIONS (y compris analyses / études, dialogue politique et stratégique, soutien financier, etc.)	MOYENS (programmes européens, instruments de mise en œuvre des actions)
Objectif général 1 : OG1 : La participation de la société civile à l'élaboration, à la mise en œuvre et au suivi des politiques publiques à l'échelle locale et nationale est effective y compris dans la lutte contre la corruption Objectifs spécifiques : OS1 : Les OSC contribuent activement au dialogue sur les politiques publiques (élaboration, suivi et mise en œuvre) et leurs recommandations sont reconnues et prises en considération	- Appui à des OSC et coalitions d'acteurs de la société civile dans leurs activités de dialogue et de suivi des politiques dans les secteurs prioritaires d'intervention de l'UE et de ses Etats membres - Appui à des OSC et coalitions d'acteurs dans le suivi budgétaire avec un accent spécifique sur la budgétisation sensible au genre - Appui à la réalisation d'études/d'analyses /de prise de positions alternatives de la société civile	Projets/programmes UE à instruire courant 2022. Programme redevabilité de la Coopération Suisse Programme Particip III de l'Ambassade des Pays Bas

OS2 : Les OSC sont impliquées dans le suivi de l'élaboration du budget et de son exécution (au niveau local et national) contribuant à la transparence budgétaire et à l'amélioration de l'accès à l'information des citoyens OS3 : Le renforcement du leadership, de la participation des femmes et de leurs organisations est renforcé afin d'assurer une meilleure prise en compte des préoccupations liées au genre dans les politiques publiques et le suivi budgétaire (à la fois au niveau local et national) OS4 : Des mécanismes citoyens d'alerte et de redevabilité, y compris dans la lutte contre la corruption sont opérationnels	- Accompagnement, coaching des OSC, en particulier les organisations de femmes, de jeunes et OSC naissantes dans la contribution à ce dialogue - Appui à des mécanismes citoyens de redevabilité et d'alerte, y compris dans le domaine de la lutte contre la corruption	Programme PROREFORM GIZ, Assistance technique GIZ au réseau WANEP Projet BENKADI de l'Ambassade des pays
Objectif général 2 : OG2 : La société civile est renforcée dans ses capacités (gouvernance, plaidoyer, solidarité inter-associative) Objectifs spécifiques : OS1 : Les capacités d'alerte et d'action des OSC en faveur de la protection des libertés fondamentales (liberté d'association, d'expression etc.) sont renforcées OS2 : La maîtrise des outils numériques de communication et des enjeux liés à la digitalisation par les OSC est renforcée OS3 : Des stratégies innovantes de mobilisation/diversification des ressources des OSC sont développées par les organisations de la société civile OS4 : La gouvernance interne des OSC, la qualité de l'appui et de l'accompagnement de leurs membres par les réseaux et le soutien aux OCB sont améliorés	- Appui à la réalisation d'études/d'analyses /de prise de positions alternatives de la société civile - Accompagner et coaching des OSC sur les questions de gouvernance associative et de mobilisation citoyenne - Accompagnement, coaching des OSC et de leurs coalitions/espaces de dialogue dans le renforcement de leurs capacités de dialogue, de plaidoyer et d'alerte citoyenne - Interventions spécifiques en direction des OCB ou OSC naissantes afin de favoriser leur émergence et leur reconnaissance - Apporter un appui aux OSC pour leur permettre de développer leurs capacités de mobilisation et diversification de leurs ressources - Appuis spécifiques aux organisations visant la promotion du genre - Appuis aux OSC pour une meilleure maîtrise et utilisation des outils numériques de communication	Projets/programmes UE à instruire courant 2022 Programme redevabilité de la Coopération Suisse Programme Particip III de l'Ambassade des Pays Bas Programme PROREFORM de la GIZ DEFIA et P@SRIS de la coopération belge Financement ONG- Ambassade de Belgique 2022-2026 dans leur cadre stratégique commun Projet du consortium CARE/ABMS/ABPF de l'Ambassade des Pays Bas

Objectif général 3 : OG 3 : La société civile est renforcée dans son rôle d'appui à l'insertion économique des populations vulnérables (jeunes et femmes) dans les secteurs prioritaires d'intervention de l'UE Objectifs spécifiques : OS1 : Les OSC développent des expériences pilotes innovantes, valorisées et soutenues par les acteurs publics et privés de l'emploi et de l'insertion professionnelle en faveur de l'insertion des jeunes, des femmes et des publics vulnérables en général OS2 : Les capacités de plaidoyer des OSC sont renforcées notamment pour la mise en place d'actions plus inclusives en direction de l'insertion économique des populations vulnérables (jeunes, femmes, personnes handicapées notamment) OS3 : Des expériences pilotes d'entrepreneuriat social et solidaire sont soutenues	- Appui financier à des expériences pilotes de la société civile en faveur de l'insertion des jeunes et des femmes et des populations vulnérables en général - Accompagnement, coaching des OSC et de leurs coalitions ou espaces de dialogue dans le renforcement de leurs capacités de plaidoyer et d'influence sur l'insertion économique des populations vulnérables - Appui financier à des initiatives d'entrepreneuriat social et solidaire	Projets/programmes UE à instruire courant 2022 Financements OSC-lignes thématiques UE PISCCA- Ambassade de France Financement ONG- AFD Financement ONG-Ambassade d'Allemagne Financement ONG- Ambassade de Belgique Implication OSC béninoises dans DEFIA et P@SRIS de la coopération belge Programmes PROCIVA, PROSAR de la GIZ
Objectif général 4 : OG4 : Le dialogue entre l'UE et la société civile est dynamique et inclusif pour une prise en compte adéquate des aspirations et besoins de la population dans la coopération UE- Bénin Objectifs spécifiques : OS1 : Les appuis à la société civile sont intégrés aux priorités sectorielles de l'UE et permettent de renforcer leur participation à la mise en œuvre et au suivi des programmes financés par l'UE OS2 : Des échanges sont organisés à intervalle régulier sur les thématiques principales d'intervention de l'UE et de ses Etats membres intégrés dans le cadre du suivi de la Feuille de Route	- Rencontres d'échanges d'expériences et de réflexion entre OSC et UE-Etats membres-Coopération Suisse - Participation des OSC à l'instruction, au suivi et à la mise en œuvre des projets UE - Analyses et études complémentaires pour identifier les dynamiques nouvelles et les acteurs innovants de la société civile	Projets/programmes UE à instruire dans le courant 2022 Projets et programmes des Etats membres et de la Coopération Suisse Dialogue stratégique entre ONG belges et leur partenaires au Bénin, y inclus Dialogue avec la DUE

OS3 : L'UE et les Etats membres dialogue avec un spectre large d'acteurs de la société civile, en particulier des organisations porteuses de dynamiques nouvelles (organisations de jeunes, organisations féminines, etc.)

PARTIE III – SUIVI DE LA FEUILLE DE ROUTE

OBJETIFS DE L'ENGAGEMENT DE L'UE EN FAVEUR DE LA SOCIÉTÉ CIVILE	INDICATEURS	CIBLE ¹⁶	BASE DE REFERENCE (si disponible)	SOURCES D'INFORMATION ET MOYENS DE VÉRIFICATION
Objectif général 1 : OG1 : La participation de la société civile à l'élaboration, à la mise en œuvre et au suivi des politiques publiques à l'échelle locale et nationale est effective y compris dans la lutte contre la corruption Objectifs spécifiques : OS1 : Les OSC contribuent activement au dialogue sur les politiques publiques (élaboration, suivi et mise en œuvre) et leurs recommandations sont reconnues et prises en considération OS2 : Les OSC sont impliquées dans le suivi de l'élaboration du budget et de son exécution (au niveau local et national) contribuant à la transparence budgétaire et à l'amélioration de l'accès à l'information des citoyens	Nombre de mécanismes de dialogue sectoriel Etat/société civile existants et fonctionnels Niveau de prise en compte des recommandations et positions des OSC dans l'élaboration des politiques publiques et le suivi de leur mise en œuvre	A déterminer	1 mécanisme de dialogue structuré au niveau du ministère de l'agriculture et des initiatives prometteuses au niveau des secteurs de l'éducation, de la santé, de l'eau et de l'énergie Faible niveau de prise en compte des recommandations des OSC dans les politiques publiques	Rapports d'activités des projets UE et de ses Etats membres Rapports alternatifs des réseaux et OSC Rapports annuels d'activités OSC et réseaux impliqués dans ses activités Evaluation des projets de coopération en cours Etudes, enquêtes et sondages d'opinion

¹⁶ Les valeurs cibles et la situation de base seront affinées au moment de l'instruction des futurs appuis société civile, en concertation avec les Etats membres UE et la Coopération Suisse.

OS3 : Le renforcement du leadership, de la participation des femmes et de leurs organisations est renforcé afin d'assurer une meilleure prise en compte des préoccupations liées au genre dans les politiques publiques et le suivi budgétaire (à la fois au niveau local et national) OS4 : Des mécanismes citoyens d'alerte et de redevabilité, y compris dans la lutte contre la corruption sont opérationnels	Nombre d'organisations féminines occupant une place de leadership dans les espaces/instances de dialogue Etat/société civile Nombre de budgets sensibles au genre dans les ministériels sectoriels et les municipalités Nombre de mécanismes citoyens d'alerte et de redevabilité fonctionnels et largement utilisés Nombre de cas de corruption ou d'impunité portés devant les instances administratives ou judiciaires ayant abouti à une condamnation		Niveau faible Aucun budget sensible au genre à ce stade dans les communes et au niveau national 2 mécanismes existants 10 cas (recensement ALCRER dans le cadre de la mise en œuvre du programme PARTICIP)	
Objectif général 2 : OG2 : La société civile est renforcée dans ses capacités (gouvernance, plaidoyer, solidarité inter-associative) Objectifs spécifiques : OS1 : Les capacités d'alerte et d'action des OSC en faveur de la protection des libertés fondamentales (liberté d'association, d'expression etc.) sont renforcées	Nombre de positions publiques ou de projets collectifs de coalitions d'OSC ayant abouti à des	A déterminer	Faible	Rapports d'activités des projets UE et de ses Etats membres Rapports alternatifs des réseaux et OSC Rapports annuels d'activités OSC et réseaux impliqués dans ses activités Evaluation des projets de coopération en cours

OS2 : La maîtrise des outils numériques de communication et des enjeux liés à la digitalisation par les OSC est renforcée OS3 : Des stratégies innovantes de mobilisation/diversification des ressources des OSC sont développées par les organisations de la société civile OS4 : La gouvernance interne des OSC, la qualité de l'appui et de l'accompagnement de leurs membres par les réseaux et le soutien aux OCB sont améliorés	modifications/amélioration de politiques publiques			Etudes, enquêtes et sondages d'opinion
	Niveau de maitrise des outils par les OSC		Faible	
	Niveau de mobilisation des ressources locales (privés et publiques, ressources propres) mobilisées pour le financement des OSC		Faible	
	Degré d'implication des OCB et OSC naissantes (jeunes, femmes) dans le dialogue et les questions de gouvernance		Faible	
	Degré de renouvellement des instances dirigeantes des OSC et niveau de participation/implications de leurs membres		Faible	
	Nombre de réseaux/coalitions d'OSC ayant mis en place une politique et des activités de soutien à leurs membres		Faible	

Objectif général 3 : OG 3 : La société civile est renforcée dans son rôle d'appui à l'insertion économique des populations vulnérables (jeunes et femmes) Objectifs spécifiques : OS1 : Les OSC développent des expériences pilotes innovantes, valorisées et soutenues par les acteurs publics et privés de l'emploi et de l'insertion professionnelle en faveur de l'insertion des jeunes, des femmes et des publics vulnérables en général OS2 : Les capacités de plaidoyer des OSC sont renforcées notamment pour la mise en place d'actions plus inclusives en direction de l'insertion économique des populations vulnérables (handicapées notamment) OS3 : des expériences pilotes d'entrepreneuriat sociale et solidaire sont soutenues	Nombre d'emplois et/ou d'entreprises pérennes créés dans les zones d'intervention des OSC en faveur des jeunes, des femmes et des populations vulnérables Nombre de dispositifs pérennes et fonctionnels de concertation/collaboration mis en place avec les autorités publiques et le secteur privé pour favoriser l'insertion des populations vulnérables Nombre d'initiatives d'entrepreneuriat social et solidaire réussies	A déterminer	A déterminer selon les zones d'intervention Faible A déterminer	Rapports d'activités des projets UE et de ses Etats membres Rapports alternatifs des réseaux et OSC Rapports annuels d'activités OSC et réseaux impliqués dans ses activités Evaluation des projets de coopération en cours Etudes, enquêtes et sondages d'opinion
Objectif général 4 : OG4 : Le dialogue entre l'UE et la société civile est dynamique et inclusif pour une prise en compte adéquate des aspirations et besoins de la population dans la coopération UE- Bénin Objectifs spécifiques :		A définir		Rapports d'activités des projets UE et de ses Etats membres Rapports alternatifs des réseaux et OSC Rapports annuels d'activités OSC et réseaux

OS1 : Les appuis à la société civile sont intégrés aux priorités sectorielles de l'UE et permettent de renforcer leur participation à la mise en œuvre et au suivi des programmes financés par l'UE	Niveau de participation des OSC à l'instruction, au suivi (comités de pilotage) et à la mise en œuvre des projets UE		Limité et souvent réservé aux projets spécifiques d'appui à la société civile	Evaluation des projets de coopération en cours Comptes rendus de réunion et d'échanges
OS2 : Des échanges sont organisés à intervalle régulier sur les thématiques principales d'intervention de l'UE et de ses Etats membres intégrés dans le cadre du suivi de la Feuille de Route	Nombre de rencontres d'échanges et de réflexion avec la DUE, ses Etats membres et la Coopération Suisse	Au moins une rencontre annuelle	Ad hoc et ponctuelles	
OS3 : L'UE et les Etats membres dialogue avec un spectre large d'acteurs de la société civile, en particulier des organisations porteuses de dynamiques nouvelles (organisations de jeunes, organisations féminines etc.)	Nombres d'organisations de jeunes, de femmes et d'acteurs de la société civile porteurs de dynamiques innovantes intégrées au dialogue	A définir	Moyen	

PARTIE IV - ANNEXES ET RÉFÉRENCES

ANNEXE 1 : LE PROCESSUS

Comment les États membres / UE + ont-ils été impliqués dans la préparation de la Feuille de Route ?	Les Etats membres de l'Union et la Coopération Suisse présents au Bénin ont été impliqués dans la préparation de la Feuille de route à travers l'organisation des consultations de la société civile béninoise sur 4 thématiques spécifiques : Genre, Green deal, Emploi et formation professionnelle et Gouvernance/sécurité. L'Ambassade de Belgique et de celle de Pays Bas ont organisé la consultation sur les questions de genre. L'Ambassade de France a organisé la consultation portant sur l'emploi et la formation professionnelle. La Délégation de l'Union européenne a organisé la consultation relative à la gouvernance en concertation avec la GIZ et la Coopération Suisse, ainsi que la consultation relative au Green Deal. Un calendrier a été établi en début de processus permettant de fixer les différentes étapes de travail et les réunions communes (élaboration et réflexion sur l'état des lieux de la société civile au Bénin, échange autour des orientations à privilégier, rédaction du document par la DUE avec les contributions des Etats membres et révision finale). Les processus Feuille de route et GAPP/CLIP ont été menés conjointement.
Quels mécanismes sont fournis pour que les États membres / UE + restent impliqués dans la mise en œuvre et le suivi de la Feuille de Route ?	Des moyens spécifiques seront mobilisés dans la prochaine programmation pour effectuer un suivi de la mise en œuvre de la feuille de route, comme ce fut le cas dans le cadre du programme RePaSOC. Des consultations thématiques de dialogue avec les OSC pourront également être organisées dans la continuité des consultations effectuées lors de l'élaboration de la Feuille de Route. La coopération belge ambitionne un échange régulier dans le cadre du dialogue stratégique structuré, entre ONG belges et leur partenaires béninois avec la DUE

Quelles consultations ont été organisées avec l'OSC lors de la préparation de la Feuille de Route ? Quels types d'acteurs étaient impliqués ? Quels mécanismes, le cas échéant, ont été utilisés pour garantir le caractère inclusif du processus ?	Les OSC ont dans un premier temps été consultées à travers un sondage en ligne auquel 166 d'entre elles ont répondu, constituées de réseaux d'OSC, d'ONG déjà bénéficiaires de financements externes mais aussi de jeunes organisations peu connues et fonctionnant sur ressources propres. Elles ont pu s'exprimer sur un grand nombre de points (capacités, dialogue avec l'Etat, ressources, recommandations pour la feuille de route, défis rencontrés dans leurs thématiques d'intervention et propositions d'action pour la programmation UE selon ses priorités) Quatre rencontres de dialogue ont ensuite été organisées sur les thématiques suivantes : Gouvernance, Green deal, Emploi et formation professionnelle et Genre. Ces consultations ont réuni au total environ 35 représentants d'OSC qui se sont également exprimés sur les défis et les enjeux auxquels ils sont confrontés dans le contexte béninois et le type d'accompagnement et d'appui souhaité de la part de l'UE. Aussi, les ONG belges et leurs partenaires béninois ont organisé un échange avec la DUE dans le cadre de leur dialogue stratégique régulier. Il est prévu une restitution de ces travaux présentant les principaux résultats de ces consultations dont la forme reste à définir.
Quels mécanismes sont en place pour poursuivre le dialogue avec les OSC ? Quels mécanismes, le cas échéant, seront utilisés pour assurer le caractère inclusif du dialogue ?	L'UE et les Etats membres travaillent de façon régulière avec les plateformes et réseaux de la société civile au Bénin. La Maison de la société civile (MdSC), soutenue par l'UE depuis plusieurs années, a mis en place des pools thématiques d'OSC et effectue un travail de structuration de la société civile béninoise afin d'améliorer sa participation au dialogue sectoriel avec les autorités publiques (à l'échelle locale et nationale). Elle regroupe l'essentiel des acteurs majeurs de la société civile au Bénin. Elle reste un partenaire important du dialogue. Toutefois, d'autres canaux de dialogue seront également explorés afin d'élargir le spectre et les acteurs de la concertation pour essayer de toucher d'autres acteurs dynamiques et innovants de la société civile au Bénin, notamment les organisations de jeunes ou de femmes. Une ou plusieurs rencontres (thématiques) dans la continuité des consultations de la Feuille de route pourront être organisées annuellement, en particulier avec les organisations de la société civile qui participent à la mise en œuvre de la Feuille de route, mais non exclusivement, afin d'échanger sur les défis et difficultés, la recherche de synergies et les bonnes pratiques en cours.

Comment la Feuille de Route est-elle intégrée / coordonnée avec le processus de programmation conjointe ?	Les processus d'élaboration de la Feuille de route et celui de la programmation conjointe ont été menés de façon concomitante. Les priorités de la Feuille de route prennent en compte les orientations du MIP en matière d'appui à la société civile.
Comment la Feuille de Route est-elle liée aux autres processus nationaux, y compris les stratégies nationales pour les droits de l'homme et la démocratie, le plan d'action pour l'égalité des sexes, etc. ?	La Feuille de route s'inscrit dans les objectifs de gouvernance du gouvernement, en particulier, du Programme d'Action Gouvernementale (PAG) 2016-2021. Elle a également été élaborée simultanément avec la Stratégie droits de l'Homme et le Plan d'action genre UE qui s'inscrit dans la politique nationale en cours en matière de genre.

ANNEXE 2 : RÉFÉRENCES ET SOURCES PERTINENTES POUR APPROFONDIR DANS LA CONNAISSANCE DE LA SOCIÉTÉ CIVILE ET L'ENGAGEMENT DE L'UE EN FAVEUR DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

Fondation Friedrich Ebert Stiftung, Audit et analyse du paysage syndical Bénin, 2019

Fondation Friedrich Ebert Stiftung, Baromètre des médias africains, Bénin 2018

Rapports d'évaluation PISCA, 2020

Rapport d'évaluation du programme Redevabilité, 2020

Rapport d'évaluation à mi-parcours du programme RePaSOC, 2020

Rapport PPREV-UE sur les risques et facteurs potentiels de radicalisation et d'extrémisme violent, CIVIPOL, 2018

Rapport de mise en œuvre de la Feuille de route 2018-2020 par l'assistance technique RePaSOC

Actes des Etats généraux de la société civile au Bénin, RePaSOC, 2018

Revue alternative sectorielle (éducation, eau, énergie et santé), PASCIB/WANEP, Changement social Bénin, Projet RePaSOC, 2020

Note budgétaire sensible genre sur les affaires sociales et la microfinance, Social Watch Bénin-Rifonga, 2020

Note budgétaire sensible genre sur l'eau et les mines, Social Watch Bénin-Rifonga, 2020

Note budgétaire sensible genre sur les enseignements maternels et primaire, Social Watch Bénin-Rifonga, 2020

Bilan de la consultation des OSC par la DUE en janvier 2021

Bilan des compte rendu des rencontres avec les organisations de la société civile et les Etats membres organisées en avril/mai 2021